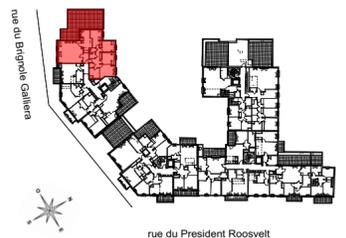


CLAMART 92140



Hall A
APPARTEMENT DE 5 PIECES
n° A34 au 3ème Etage



LEGENDE			
[RJ]	Prise RJ 45	[SS]	Sèche Serviette
[AV]	Allège Vitrée	[R]	Radiateur
[VR]	Volet Roulant	[R]	Réfrigérateur
[GC]	Garde Corps	[LV]	Lave Vaisselle
[Soffite]	Soffite / faux plafond	[LL]	Lave Linge
[ETEL]	Esp techn. elect. du lgt	[C]	Cuisson
[PL]	Placard	[TRI]	Tri selectif
[RP]	Robinet de puisage	[---]	Retombée de poutre

Indice A 25 Octobre 2019
 Echelle : 0 0,5 1 2m

MARC FARCY ARCHITECTE

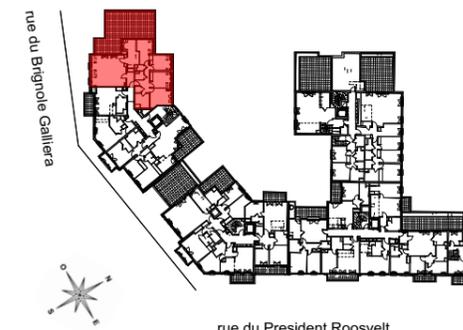


A34 2/2

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

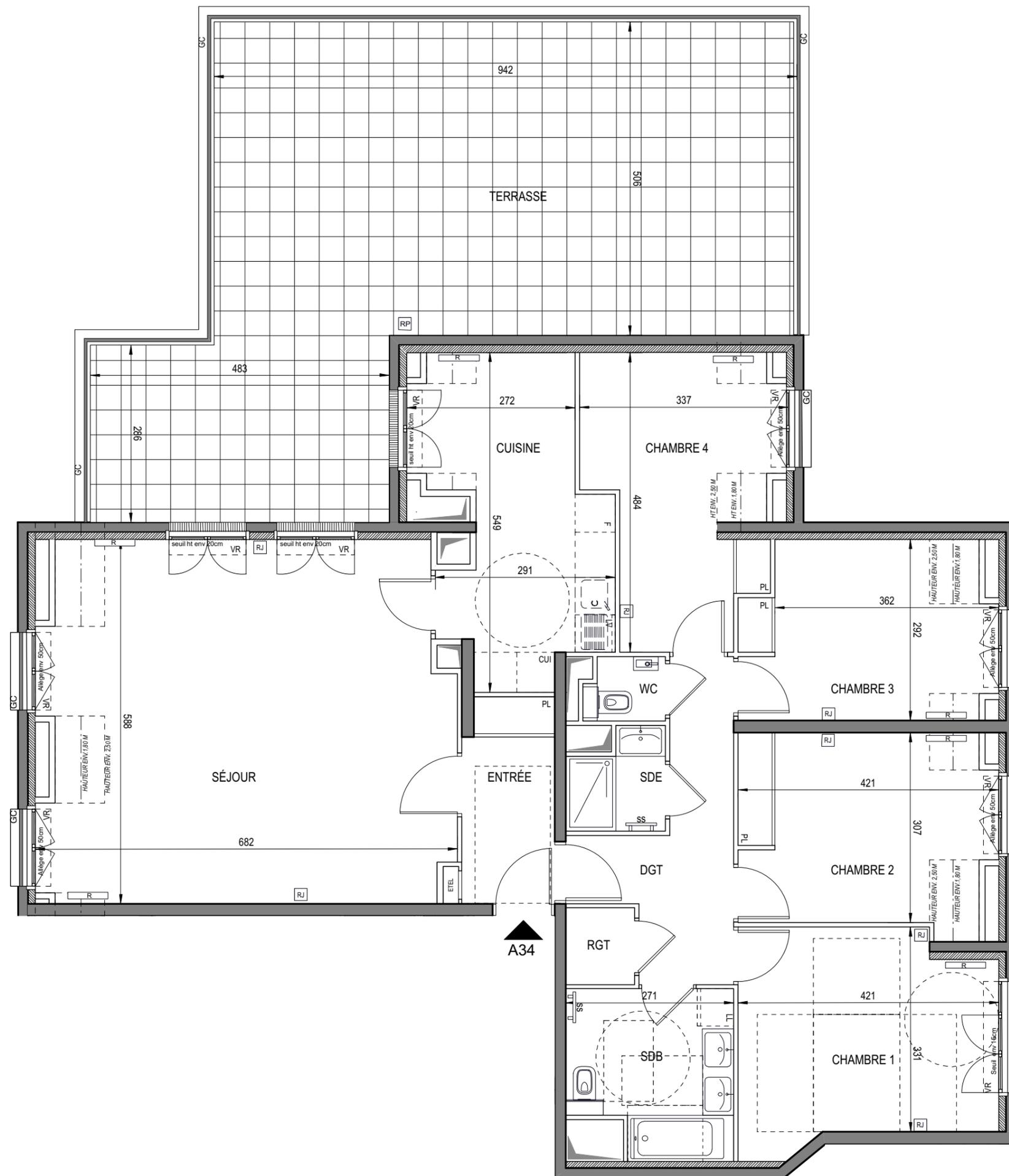


CLAMART 92140



Hall A

APPARTEMENT DE 5 PIECES
n° A34 au 3ème Etage



ENTREE	4,80 m ²
SEJOUR	36,70 m ²
CUISINE	12,90 m ²
CHAMBRE 1	13,90 m ²
CHAMBRE 2	11,70 m ²
CHAMBRE 3	10,60 m ²
CHAMBRE 4	12,20 m ²
SALLE DE BAIN	6,80 m ²
SALLE D'EAU	2,35 m ²
WC	1,15 m ²
DGT	8,00 m ²
RGT	1,40 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	122,50 m²
SURFACE H<1,8m	3,50 m ²
TERRASSE	61,00 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	187,00 m²

LEGENDE

[RJ]	Prise RJ 45	[SS]	Sèche Serviette
[AV]	Allège Vitrée	[R]	Radiateur
[VR]	Volet Roulant	[R]	Réfrigérateur
[GC]	Garde Corps	[LV]	Lave Vaisselle
[Soffite]	Soffite / faux plafond	[LL]	Lave Linge
[EDEL]	Esp techn. elect. du lgt	[C]	Cuisson
[PL]	Placard	[TRI]	Tri selectif
[RP]	Robinet de puisage	[---]	Retombée de poutre



Indice A 25 Octobre 2019

Echelle : 0 0,5 1 2m

MARC FARCY ARCHITECTE



A34 1/2

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.